



Accueil | Glossaire | Aide

BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Visiter [medicaments.gouv.fr]

Dernière mise à jour le 02/10/2023

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

SOMMAIRE

Description médicament
Informations
Utilisation
Effets indésirables
Conservation
Info. supplémentaires

HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose - Notice patient

ANSM - Mis à jour le : 07/08/2017

Dénomination du médicament

HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose
Cromogliccate de sodium

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?
3. Comment utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Il possède des propriétés antiallergiques reconnues au niveau des muqueuses.

Ce collyre est indiqué en cas de conjonctivite allergique saisonnière ou non saisonnière.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?

N'utilisez jamais HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose :

- En cas d'antécédent d'allergie à l'un des composants du collyre.

Avertissements et précautions

NE JAMAIS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.

Ne dépassez pas la posologie recommandée.

En l'absence d'amélioration comme en cas de persistance des symptômes, prenez un avis médical.

En cas de traitement concomitant par un autre collyre, attendre 15 minutes entre chaque instillation.

Lavez-vous soigneusement les mains avant de procéder à l'instillation.

Jetez l'unidose après chaque utilisation.

Ne pas conserver l'unidose pour une utilisation ultérieure.

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose

L'efficacité d'un collyre peut être affectée par l'instillation simultanée d'un autre collyre.

Vous devez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien les médicaments que vous prenez ou que vous avez pris récemment, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose avec des aliments, boissons et de l'alcool
Sans objet.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose pendant la grossesse.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Une gêne visuelle passagère peut être ressentie après instillation du collyre. Dans ce cas attendre la fin des symptômes pour conduire un véhicule ou utiliser une machine.

HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose contient <{nommer le/les excipient (s)}>
Sans objet.

3. COMMENT UTILISER HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?**Posologie**

Adultes et enfants de plus de 15 ans: selon la sévérité des symptômes, instillez 1 goutte dans chaque œil, 2 à 6 fois par jour, à intervalles réguliers.

Chez l'enfant de moins de 15 ans un avis médical est nécessaire.

Espacez les instillations.

En cas de traitement concomitant par un autre collyre, attendez 15 minutes entre chaque instillation.

Mode et/ou voie(s) d'administration

Voie ophtalmique.

NE PAS INJECTER, NE PAS AVALER.

Le collyre ne doit pas être administré en injection péri ou intra-oculaire.

Lavez-vous soigneusement les mains avant de procéder à l'instillation.

Évitez le contact de l'embout du flacon avec l'œil ou les paupières.

Instillez 1 goutte de collyre dans le cul de sac conjonctival de l'œil malade en regardant vers le haut, et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas.

Jetez l'unidose après chaque utilisation. Ne la conservez pas pour une utilisation ultérieure.

Durée du traitement

Ne prolongez pas le traitement au-delà de 7 jours sans avis médical: en l'absence d'amélioration comme en cas de persistance des symptômes, prenez un avis médical.

Si vous avez utilisé plus de HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose que vous n'auriez dû
Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez d'utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez d'utiliser HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Possibilité de survenue:

- de réaction allergique aux composants du produit,
- de gêne visuelle passagère après instillation du collyre.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte, le récipient unidose.

Après ouverture du récipient unidose : le produit doit être utilisé immédiatement. Jeter le récipient unidose après chaque utilisation.

Ne pas le conserver pour une utilisation ultérieure.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS**Ce que contient HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose**

- La substance active est :

Cromogliclate de sodium..... 2 %

- Les autres composants sont :

Chlorure de sodium, eau purifiée.

Qu'est-ce que HUMEX CONJONCTIVITE ALLERGIQUE 2 %, collyre en solution en récipient unidose et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de collyre en solution en récipient unidose. Flacon de 0,3 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

42 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE
FRANCE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché ↗

LABORATOIRES URGO HEALTHCARE
42 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE
FRANCE

Fabricant ↗

LABORATOIRE UNITHER
ESPACE INDUSTRIEL NORD
151 RUE ANDRE DUROUCHEZ
CS 28028
80084 AMIENS CEDEX 2
FRANCE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ↗

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : ↗

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

< {MM/AAAA}>< {mois AAAA}>

Autres ↗

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

a) Qu'appelle-t-on allergie, qu'est-ce qu'une réaction allergique ?

L'allergie est une réaction excessive de notre organisme vis-à-vis de substances qu'il considère comme nocives, les allergènes. Les allergènes sont les facteurs et substances déclenchant l'allergie et les troubles qui y sont associés.

Au cours de contacts répétés de l'organisme avec l'allergène, une réaction allergique se déclenche.

La réaction allergique désigne l'ensemble des symptômes apparaissant quelques minutes ou quelques heures après l'exposition aux allergènes. Ces allergènes sont issus de plantes, de poils d'animaux, d'aliments, d'acariens, de moisissures ou sont des substances d'origine professionnelle.

Cette réaction allergique provoque la libération dans l'organisme de substances telles que l'histamine responsable des troubles ressentis.

Comme toute maladie de nature allergique, il est important de consulter un médecin au moins une fois. IL DETERMINERA NOTAMMENT LA NECESSITE D'EFFECTUER UN BILAN ALLERGOLOGIQUE.

b) Comment reconnaître une conjonctivite allergique

Une rougeur de l'œil et de l'intérieur des paupières accompagnées de démangeaisons, gonflement et larmoiement de l'œil sont les signes d'une conjonctivite allergique.

Cette affection accompagne souvent la rhinite allergique (éternuements, écoulement nasal, nez bouché) car elles sont déclenchées par les mêmes allergènes (pollens, acariens, poils d'animaux...).

c) Quelques conseils pratiques

- Ne vous frottez pas les yeux, même s'ils vous démangent car après un soulagement passager, ce frottement ne peut qu'aggraver la situation.
- Rincez doucement vos yeux à l'eau claire ou avec une solution stérile de lavage pour éliminer le pollen et ainsi vous soulager.
- Supprimez provisoirement le maquillage. La guérison de la conjonctivite ou la réapparition lors d'une nouvelle application peut permettre éventuellement d'identifier la substance responsable. La présence d'une allergie oculaire doit conduire à être vigilant dans le choix de ses cosmétiques.
- Si vous portez des lentilles de contact, mieux vaut les retirer pendant toute la durée du traitement par un collyre.

d) En cas douleur oculaire aiguë, sensation de baisse de la vision ou de flou visuel, consulter votre médecin.

e) Prévention des récurrences

- Faire disparaître l'allergène (c'est l'éviction) est la mesure de choix pour supprimer ou réduire les symptômes de l'allergie.
- Pour les allergènes de maison, il est indispensable de prendre des mesures pour réduire la présence d'allergènes:
- Le matelas devra être totalement entouré d'une housse plastique anti-acariens ainsi que les oreillers. Le sommier, sauf s'il est en lattes ou en métal, devra être entouré d'un plastique. Toute literie devra être lavée deux fois par mois à 60°C si possible.
- La chambre doit être aérée et nettoyée régulièrement.
- Sur le sol, on évitera les descentes de lit et les moquettes.
- Evitez les animaux domestiques.
- Pendant la saison pollinique, il est possible de diminuer l'exposition aux pollens:
- Dans votre jardin, diversifiez les plantations en évitant les espèces les plus allergisantes (cyprès, thuyas, bouleaux...).
- Evitez de tondre vous-même le gazon pendant la saison pollinique.
Jardinez de préférence avec des lunettes et masque de protection.

[Retour en haut de la page](#) ↗



[Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Contact](#) | [Téléchargement](#) | [Déclaration de confidentialité](#) | [Service-Public.fr](#) | [Legifrance](#) | [Gouvernement.fr](#)